



Procès-verbal de la

Séance plénière du Conseil général

Mardi 18 juin 2024 à 19h30

Lieu : Salle de la Morge, Châteauneuf
Présences : 23 conseillers généraux (voir liste) / 8 conseillers communaux
Excusés : Dany Jollien (conseiller communal), Bertrand Antonin, Ueli Güller, Albert Asanovic, Patricia Pinto
Absents : Angela Arce, Chloé Roh

M. Jean-Daniel Vergères ouvre la séance à 19h30 en saluant les personnes présentes. Il passe à l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024.
2. Composition du conseil général : nomination d'un nouveau membre
3. Résolution : Nouvelliste 08.03.2024.
4. Compte 2023 de la Municipalité :
 - 3.1) Examen du compte 2023 de la Municipalité.
 - 3.2) Rapport de la COGES.
 - 3.3) Rapport de l'organe de révision.
 - 3.4) Approbation du compte 2023 de la Municipalité.
5. Réponse à la question : Le chauffage à distance (CAD) sur la commune de Conthey.
6. Informations de la Municipalité.
7. Divers.
 - Question : Arrosage terrains de sports.
 - Question : Nouveaux engagements auprès du service Générations de la commune.
 - Question : Subventions aux sociétés locales.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est accepté à l'unanimité des membres présents.

M. Damien Fumeaux émet le souhait que les présentations utilisées lors des séances soient également disponibles en annexe au procès-verbal.

2. Composition du conseil général : nomination d'un nouveau membre

Pour le parti Le Centre, Mme Charlotte Theytaz qui habite à nouveau sur la commune de Conthey réintègre le Conseil général. Elle est nommée en tant que membre de la COGES.

3. Résolution : Nouvelliste 08.03.2024

Après avoir pris connaissance de l'avis des chefs de groupes, Messieurs Guillaume Papilloud et Gérald Nanchen qui ne peuvent soutenir la résolution, mettant en avant une mauvaise compréhension des textes cités, M. Damien Fumeaux retire sa résolution et précise également une interprétation erronée des messages transmis dans la presse, sous l'effet de l'énervement.



4. Compte 2023 de la Municipalité

Examen du compte 2023 de la Municipalité et rapport de la COGES

Mme Kathleen Rossier-Moll présidente de la COGES et Mme Elizabeth Bitschnau, rapporteure ad hoc présentent le rapport établi par la Commission de Gestion.

Il est fait lecture des comptes ci-dessous et des remarques de la commission de gestion.

	Comptes de fonctionnement	Charges	Revenus	Remarques mentionnées par la COGES
0	Administration générale	5 495 090,78	617 506,48	029.3111.01 : Machines, appareils et véhicules
1	Sécurité publique	2 462 498,41	689 401,26	Aucune remarque
2	Enseignement et formation	7 874 640,81	340 948,76	212.3104.01 : Matériel scolaire 212.3104.05 : Activités créatives (ACM)
3	Culture, loisir et culte	3 799 016,94	738 338,47	322.3144.01 : Frais d'entretien (salle polyvalente) 329.3636.10 : Soutien aux projets culturels
4	Santé	2 282 721,58	0,00	412.3632.01 : Participation au foyer Haut-de-Cry
5	Prévoyance sociale	6 994 300,36	2 333 603,42	Aucune remarque
6	Trafic	4 711 005,06	592 270,01	Aucune remarque
7	Protection et aménagement de l'environnement	6 556 077,05	5 714 898,06	710.3190.01 : Sinistres eau potable
8	Economie publique	1 082 519,40	1 481 999,09	Aucune remarque
9	Finances et impôts	1 329 676,69	30 126 908,82	911.4010.01 : Impôts sur le bénéfice des personnes morales 963.3441.01 : Amortissements patrimoine financier
	Total	42 587 547,08	42 635 874,37	
	Excédent de revenus	48 327,29		

	Comptes d'investissement	Dépenses	Recettes	Remarques mentionnées par la COGES
0	Administration générale	157 973,10	0,00	Aucune remarque
1	Sécurité publique	130 077,25	36 200,00	Aucune remarque
2	Enseignement et formation	553 700,75	0,00	213.5040.01 : Cycle d'orientation Derborence 217.5040.15 : Centre scolaire de Châteauneuf rénovation
3	Culture, loisir et culte	452 122,75	0,00	322.5060.01 : Equipements (salle polyvalente)
4	Santé	0,00	0,00	Aucune remarque
5	Prévoyance sociale	367 119,10	0,00	Aucune remarque
6	Trafic	3 791 844,30	0,00	615.5040.06 : Les Pinèdes Ateliers
7	Protection et aménagement de l'environnement	6 002 342,35	3 710 437,70	Aucune remarque
8	Economie publique	197 111,05	259 226,00	Aucune remarque
9	Finances et impôts	0,00	0,00	Aucune remarque
	Total	11 652 290,65	4 005 863,70	
	Excédent de dépenses		7 646 426,95	

Rapport de l'organe de révision

Mme Christelle Coudray donne lecture du rapport de l'organe de révision qui conclut notamment que les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Approbation du compte 2023 de la Municipalité

M. Damien Fumeaux questionne l'exécutif sur les investissements en lien avec la salle polyvalente et notamment la mise à niveau de la protection incendie, notamment au vu de la date de livraison de l'infrastructure (2019). Il est répondu qu'il s'agit d'une demande supplémentaire survenue lors du contrôle final.



Tout en relevant à satisfaction les résultats de l'exercice 2023, M. Guillaume Papilloud, tient, au nom du groupe de l'Alliance communale, à inciter le Conseil communal à demeurer prudent sur les charges dont il a la maîtrise (personnel et investissements). Il ajoute que le résultat du compte 2023 provient notamment d'une augmentation des recettes fiscales qui ne peut être espérée tous les ans. Il remercie enfin, M. Gautier Moulin, conseiller communal en charge des finances pour son travail.

Le compte 2023 est accepté à l'unanimité des membres présents.

M. Christophe Germanier remercie le Conseil général pour sa confiance et relève à son tour le fait que le compte 2023 s'est soldé par un résultat positif après trois exercices déficitaires.

5. Réponse à la question : Le chauffage à distance (CAD) sur la commune de Conthey

A la suite de la réponse formulée par le Conseil communal, M. Gérald Nanchen (dépositaire de la question) demande si les travaux ont débuté et si la connexion au réseau CAD sera rendue obligatoire.

Il est répondu, par M. Philippe Germanier, Conseiller communal en charge de ce dossier, que les travaux ont débuté et que le CAD de Conthey sera raccordé à la centrale de chauffe de Vétroz. Précisant que l'objectif est que les centrales de chauffe de Vétroz et Sion Ouest soient à terme interconnectées. Concernant l'obligation de se raccorder, il est répondu que cet élément sera traité dans le Règlement sur les énergies qui est en cours d'élaboration.

6. Informations de la Municipalité

- Site internet : M. Christophe Germanier indique que le nouveau site internet de la commune sera en ligne dans le courant de l'été.
- Label Cybersafe : la commune de Conthey a obtenu le label « Cybersafe » concernant la sécurité informatique.
- TCN (Télécabine Conthey Nendaz) : le projet a été approuvé par la confédération. Un appel d'offre sera transmis dans le courant de l'automne. Les chambres fédérales pourraient accepter le financement du projet en 2026 avec une autorisation d'exploiter fin 2028 dans les meilleurs délais. Le plan de zone devra être modifié et la parcelle sur laquelle sera construite la gare de départ a déjà été acquise par un privé.
- Energie : le Règlement sur les énergies est toujours au stade d'élaboration et sera soumis à la commission EEE pour obtenir son avis sur divers points spécifiques.
- Patrimoine Bâti : la première étape (Vens, Le Bourg, St-Séverin et Sensine) est terminée. Les fiches ont été élaborées, traitées par le Conseil municipal et par le canton. Une séance de présentation sera organisée pour les personnes concernées, les 9 et 10 septembre prochain. Une mise à l'enquête sera ensuite publiée.
- Derborence : la décision de protection du site datant de 1961 étant jugée obsolète, un groupe de travail a été mis en place en 2018. À la suite des travaux de ce groupe de travail, une nouvelle version de cette décision a été mise à l'enquête en 2024. En parallèle, une révision partielle du RCCZ - PAZ concernant la zone sur laquelle le groupe de travail envisage la création d'un parking officiel sera également mise à l'enquête en 2024.
- SDM – travaux à venir : Les travaux en suspens sont les suivants :
 - o T9 : report au PA5 → 2032
 - o Route de débord sud → 2030
 - o Adaptation de la route de Sensine → 2025-2026
 - o Route de Derborence, conduite de Motelon → sur 6 ans dès 2025
 - o Route de la Morge → jusqu'en été 2026
- Vélostations : M. Christophe Germanier informe le Conseil général des statistiques en lien avec ce projet et des résultats réjouissants.
- Agglo – PA5 : Une séance d'information au public est prévue le 18 septembre 2024. Une information sera donnée au Conseil général.



- Complexe sportif : un complexe sportif est envisagé dans le cadre des mesures de l'Agglo (PA3). Des discussions entre cinq communes ont permis de définir les besoins au niveau de la région. Il demeure la problématique de l'emplacement. La zone envisagée à proximité de la Salle Polyvalente est en zone d'assolement et il est très difficile, voire peu probable de modifier cette affectation pour une si grande surface. Il tient également lieu de prendre en considération le besoin d'agrandissement du CO Derborence qui se situe dans la même zone, notamment en termes de salles de gymnastiques.
- PDR (Projet de développement régional) : ce projet a pour objectif d'harmoniser la politique agricole sur le plan local. Le PDR cœur du Valais a été créé en ce sens et regroupe les communes de Nendaz, Vétroz, Ardon et Conthey. Une étude préliminaire a été déposée en juin 2024.
- Règlement sur les eaux : une réponse a été donnée aux 326 pétitionnaires, à savoir un avis de non entrée en matière. Quatre recours ont été adressés au Conseil d'Etat. Sur les 800 factures ayant fait l'objet de réclamations, 500 ont été corrigées. Les premiers compteurs ont été posés.
- Fête nationale 31.07.2024 : les personnes présentes sont cordialement invitées à participer à cette manifestation.

Les remarques suivantes émanent des informations données :

M. Damien Fumeaux espère que la mise en ligne du nouveau site internet de la commune permette un meilleur accès aux documents en lien avec le Conseil général.

Concernant le TCN, il est répondu à une question de M. Damien Fumeaux que le prix ne sera pas le seul critère pris en compte dans le cadre de l'appel d'offre. M. Gérald Nanchen s'interroge quant à lui sur les avantages que procure ce projet pour la commune de Conthey.

Il est précisé que la facture en lien avec la consommation d'eau sera calculée pro rata temporis selon la date de pose du compteur dans l'année.

A une question posée par M. Frank Philippossian, il est répondu concernant l'inventaire du patrimoine bâti, que l'opposition portant sur une fiche « bloqué » le quartier entier.

M. Joël Berthoud relève le retard concernant la livraison de la halle des pinèdes.

7. Divers

Les questions traitées sous le point divers ont été reçues après la convocation à la séance plénière, mais dans les délais impartis par le Règlement du conseil général.

- Question : Arrosage terrains de sports.

M. Régis Evéquo, Conseiller communal en charge des bâtiments et constructions, confirme que le responsable des infrastructures sportives est intéressé par le projet mentionné dans la question. Il relève que deux terrains (Erde et les Fougères) sont gérés par des privés pour l'arrosage.

- Question : Nouveaux engagements auprès du service Générations de la commune.

Les précisions concernant ce poste sont données à l'Assemblée. C'est surtout un problème de terminologie du poste qui questionne, sachant que la fonction citée est déjà présente depuis de nombreuses années, en lien avec des activités mises en place pour SportKids. Il est précisé que l'impact financier est nul.



- Question : Subventions aux sociétés locales.

Mme Nathalie Franzé, Conseillère communale en charge de la Culture, du Tourisme et du Sport détaille les critères de subventionnement et le processus d'octroi de ces subventions.

La commission EEE précise qu'un rapport de leur part sera fourni pour la séance du mois de décembre.

M. Philippe Germanier rappelle la date du samedi 14 septembre 2024 où sera mise sur pied la journée « cleanup day ».

- Annexes** :
- Procès-verbal de la séance du 26 mars 2024.
 - Compte 2023 de la Municipalité.
 - Rapport de la COGES sur le compte 2023 de la Municipalité.
 - Questions, postulats, interpellation, résolution et réponse au postulat mentionnés à l'ordre du jour.
 - Eventuels messages du Conseil communal

Conthey, le 18 juin 2024

Le Président du Conseil général


Jean-Daniel Vergères

Le secrétaire du Conseil général


Josué Coudray